

Communiqué de presse

Münsingen, 28.03.19

Délai d'attente : veuillez ne pas publier avant le 3 avril 2019, 16h30.

Deux entreprises innovantes récompensées par le Green Award 2019

Les installations de traitement des biodéchets de KEWU AG à Krauchthal (BE) et Ecorecyclage SA à Lavigny (VD) sont les lauréats du Green Award 2019 de Biomasse Suisse. Ce prix récompense leur travail remarquable dans le domaine de la valorisation des déchets organiques.

En Suisse, les déchets de jardin, les épluchures et les restes alimentaires sont principalement traités dans des installations de compostage et de méthanisation. Il en résulte de l'énergie sous forme de biogaz, d'électricité et de chaleur ainsi que du compost et du digestat. Les installations de traitement sont confrontées à des biodéchets contenant du plastique et d'autres matières indésirables. Les exigences de qualité pour les produits finis, digestat et compost, sont élevées. Aucun plastique nuisible pour l'environnement ne devrait se retrouver dans la nature via le compost. Les installations sont donc tenues de traiter des biodéchets sans matières indésirables, dans la mesure du possible. Cette année, l'association professionnelle Biomasse Suisse décerne un Green Award dans la catégorie "Relations publiques" et "Innovations techniques" sous le thème "Matières indésirables dans les biodéchets".

KEWU se concentre sur les relations publiques

Il y a deux ans, l'entreprise KEWU a étendu sa collecte de biodéchets et accepte désormais également les restes de nourriture en plus des déchets de jardin et des épluchures. Ces déchets de cuisine sont très riches en énergie et donc favorables à la nouvelle installation de biogaz. Malheureusement, avec ce changement, la proportion de matériaux d'emballage dans les biodéchets livrés a également augmenté.

L'entreprise KEWU a répondu aux nouveaux défis et a adapté son travail de relations publiques avec beaucoup d'engagement. Des affiches sur le sujet ont été conçues et mises à la disposition des communes où est réalisée la collecte, et des articles ont été publiés dans des revues spécialisées et des quotidiens. La coopération avec les communes collectées en matière de substances indésirables a été intensifiée. Non seulement la communication s'est améliorée, mais des sanctions appropriées ont également été mises en place. Les conteneurs de biodéchets contenant des matières indésirables ne sont plus vidés. Cela motive les citoyens à trier correctement leurs biodéchets. Les transporteurs sont également intégrés dans ce concept.

Biomasse Suisse
Alte Bahnhofstrasse 5
3110 Münsingen
Tel 031 724 33 23
Fax 031 724 33 24
contact@biomassesuisse.ch
www.biomassesuisse.ch

Ils évaluent la qualité des biodéchets et étiquettent les conteneurs avec un autocollant s'ils contiennent trop de matières indésirables. Ils signalent ensuite ces emplacements aux communes. L'administration communale est alors active : tout d'abord, elle informe les citoyens concernés sur la filière de valorisation correcte des biodéchets ; si cela ne fonctionne pas, elle peut donner des avertissements ou des amendes.

Ecorecyclage s'appuie sur des mesures techniques

Ecorecyclage a également développé et diffusé des mesures adaptées de communication avec les communes. Cependant, l'installation a aussi intensifié ses efforts au niveau technique. Concernant la séparation du plastique dans le compost, elle suit une voie unique en Suisse à ce jour. La plupart des sites de compostage et de méthanisation séparent les matières indésirables des biodéchets au moyen d'installations de criblage conventionnelles et de systèmes de tri aéraulique. Les deux technologies permettent d'éliminer une grande partie des matières indésirables. Ils sont également utilisés par Ecorecyclage. Un système de tri optique est maintenant installé en aval de la chaîne de traitement. Il fonctionne ainsi : le compost est finement réparti sur un convoyeur et passe dans le champ de capteurs optiques. Ceux-ci détectent les corps étrangers et envoient un signal à une buse en aval qui souffle les matières indésirables. Le compost épuré répond aux exigences de qualité élevées de l'agriculture et de l'horticulture. Les coûts d'investissement pour la technologie et le bâtiment nécessaire s'élèvent à environ 4 millions de francs suisses. Cette volonté d'investir témoigne de l'esprit pionnier d'Ecorecyclage. Les résultats de cette nouvelle installation serviront à l'ensemble de la branche du traitement des biodéchets pour le développement de nouvelles technologies.

Liens:

KEWU:

- Matériel d'information KEWU www.kewu.ch/fremdstoffe
- [Modèles](#) de publicités et d'affiches
- Fourniture d'une [contribution éditoriale](#) pour les publications
- [Exemple 1](#), Berner Zeitung
- [Exemple 2](#), Bantiger Post
- Information aux communes - la [procédure suivante](#) est recommandée
- [Autocollant ou plaquette](#)

Ecorecyclage:

- www.ecorecyclage.ch

Biomasse Suisse

Biomasse Suisse promeut l'utilisation matière et énergétique de la biomasse en Suisse.

L'association défend des solutions raisonnables écologiques et économiques. Elle mutualise et représente les intérêts de tous les acteurs de la branche.

- www.biomassesuisse.ch
- <https://www.biomassesuisse.ch/fr/green-award/greenaward-2019-92124>

Contact médias:

Biomasse Suisse

Andreas Utiger

andreas.utiger@biomassesuisse.ch

Tel. 031 724 33 23

Contact lauréats Green Award:

KEWU AG

Daniel Trachsel, directeur

administration@kewu.ch

Tel. 031 858 22 21

Ecorecyclage SA

Luc GERMANIER, directeur

luc.germanier@ecorecyclage.ch

Tel. 021 821 84 80 ou 079 679 77 71